

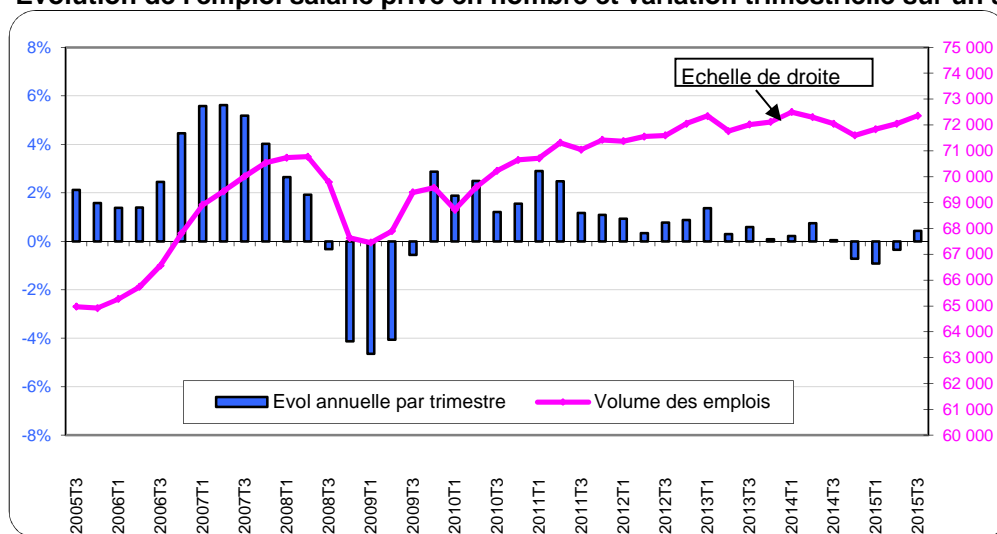
EMPLOI - MARCHÉ DU TRAVAIL

Troisième trimestre 2015

Au troisième trimestre 2015, l'emploi salarié privé augmente sur un an de 0,4% en Guadeloupe (il baissait de 0,4% au deuxième trimestre 2015). Le nombre de contrats signés en intérim augmente de 49,0% et celui du volume d'emploi correspondant augmente de 17,5% (Equivalent Emplois Temps Plein (EETP)). Les Déclarations Préalables à l'Embauche (DPAE) diminuent de 1,4% par rapport au troisième trimestre 2014. Le nombre d'offres d'emploi collectées est en baisse de 2,5% sur un an. Le nombre d'offres durables (6 mois et plus) est en hausse de 4,5% et le nombre d'offres non durables (durée inférieure à 6 mois) diminue de 15,5%. Au troisième trimestre 2015, 419 licenciements économiques ont été comptabilisés par Pôle emploi (-8,9% sur un an). Le nombre de ruptures conventionnelles homologuées par la Dieccte Guadeloupe atteint 578 (+5,1% sur un an). La demande d'emploi de catégorie A augmente de 0,6% sur un an à 62 347 unités. Pour les plus jeunes (les moins de 25 ans), il y a une baisse de 3,7%. Pour les plus âgés (50 ans et plus), la hausse atteint 9,7%.

Avertissement : Toutes les évolutions sont mesurées en glissement annuel (comparaison d'un trimestre par rapport au même trimestre de l'année précédente). *Remarque* : les chiffres concernant l'emploi sont susceptibles d'être modifiés.

Evolution de l'emploi salarié privé en nombre et variation trimestrielle sur un an (cvs)



Au troisième trimestre 2015, le secteur privé emploie 72 357 salariés en Guadeloupe en données corrigées des variations saisonnières (cvs). L'emploi salarié privé augmente de 0,4% sur un an. Il était en baisse de 0,4% au deuxième trimestre 2015 (chiffre révisé). Depuis le troisième trimestre 2011, la croissance des effectifs, bien que globalement positive, est très modérée et reste très en-deçà de celle observée en 2010-2011, après le creux de 2009.

Note de lecture :
Echelle de droite : courbe en niveau (trimestriel),
Echelle de gauche : Evolution trimestrielle en glissement annuel.

Source: ACOSS-CGSS

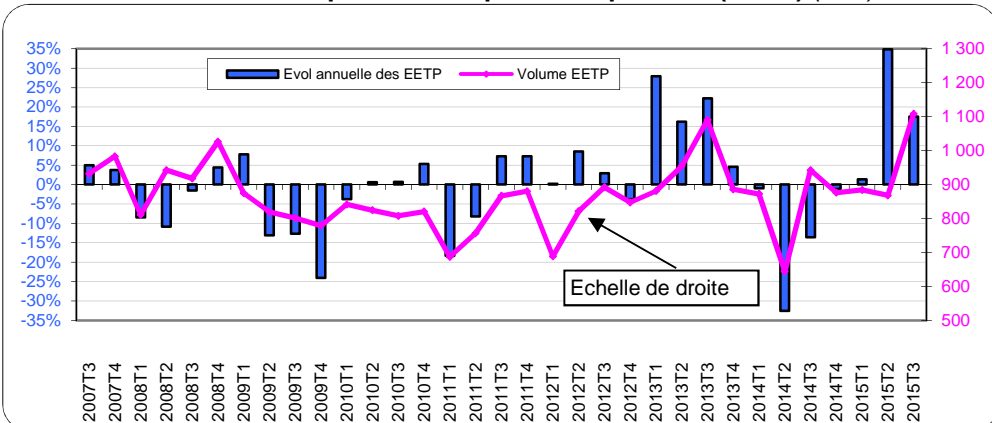
Emploi salarié privé et évolution trimestrielle en glissement annuel (cvs)

Secteurs d'activités (NACE 17)	2015T3	2015T3	2015T2	2015T1	2014T4
AZ : Agriculture	1 589	1,1%	1,2%	-4,9%	-6,6%
C1-DE : Total industrie	8 021	-1,3%	1,4%	0,1%	0,1%
C1 : Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	2 614	0,0%	5,2%	0,2%	1,0%
C2 : Cokéfaction et raffinage	0	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
C3 : Fabrication d'équip. électriques, électroniques, informatiques; fabrication de machines	212	-1,9%	-1,2%	-0,5%	-9,6%
C4 : Fabrication de matériels de transport	30	-1,9%	-36,1%	-32,9%	-0,3%
C5 : Fabrication d'autres produits industriels	3 047	-0,1%	-1,7%	-2,0%	-2,4%
DE : Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	2 118	-4,4%	2,0%	3,5%	3,7%
FZ : Construction	5 949	1,7%	-2,6%	-4,7%	-4,4%
GZ : GZ : Commerce , réparation d'automobiles et de motocycles	14 234	0,9%	-0,1%	-0,8%	-1,2%
HZ-RU : Total Autres services	42 493	0,4%	-0,5%	-0,5%	0,0%
HZ : Transports et entreposage	5 662	3,0%	0,6%	-1,1%	-1,7%
IJ : Hébergement et restauration	4 205	-0,6%	-2,1%	1,6%	1,2%
JZ : Information et communication	2 215	-0,9%	-1,9%	3,4%	3,8%
KZ : Activités financières et d'assurance	3 173	-2,1%	0,2%	-0,3%	0,7%
LZ : Activités immobilières	674	-0,4%	-2,3%	-1,7%	-5,7%
MN : Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	10 344	0,1%	0,1%	0,0%	-0,6%
OQ : Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	11 855	0,3%	-0,8%	-1,0%	0,7%
RU : Autres activités de services	4 365	1,8%	-0,5%	-3,6%	-1,1%
Ensemble des secteurs	72 357	0,4%	-0,4%	-0,9%	-0,7%

Source : ACOSS-CGSS - Note de lecture : les évolutions trimestrielles en glissement annuel en vert > 0, en rouge < 0 et en noir = 0

Au troisième trimestre 2015, l'agriculture, la construction, le commerce et les services voient leurs effectifs augmenter modérément. L'industrie est en baisse (-1,3%), le secteur de la fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac est à l'équilibre. Les autres secteurs voient leurs effectifs diminuer, pour certains de peu tel le secteur de fabrication d'autres produits industriels (-0,1%). Pour d'autres tel le secteur des industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution, la baisse est plus franche (-4,4%). Dans les autres services, certains secteurs sont en hausse. Il s'agit du transport et entreposage (+3,0%), des autres activités de service (+1,8%), de l'administration publique (+0,3%) et des activités scientifiques et techniques (+0,1%). Les autres secteurs perdent des effectifs, dans la finance et les assurances par exemple (-2,1%). Remarque : certains secteurs à faibles effectifs peuvent présenter des évolutions fortes d'un trimestre à l'autre non significatives (exemple fabrication de matériels de transport).

Intérim : évolution de l'Equivalent Emplois Temps Plein (EETP) (brut)



Source : Dares, traitement ESE - Remarque : les données ont été lissées en 2009 et 2010 pour tenir compte des effets de la crise de 2009 et de son contrecoup en 2010. De trop fortes évolutions sur 2009-2010 rendaient le graphique illisible et les petites évolutions ne se voyaient pas.

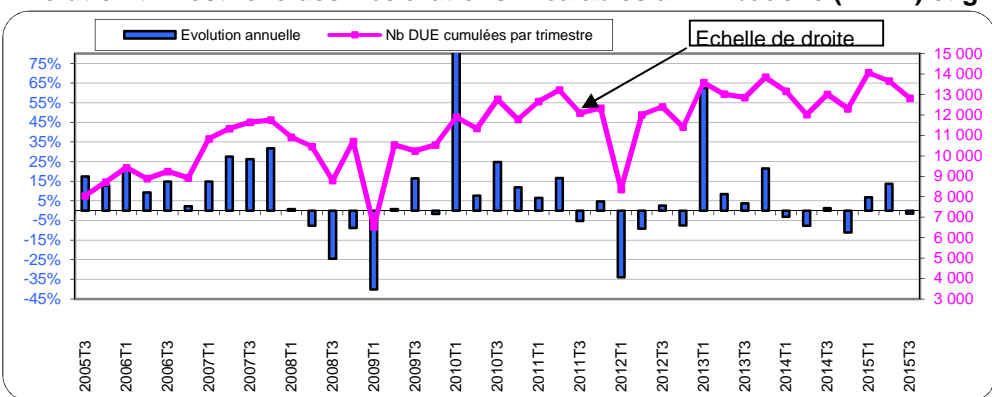
Au troisième trimestre 2015, 6 939 contrats d'intérim ont été signés en Guadeloupe, ce qui représente 1 108 Equivalent Emplois à Temps Plein (EETP). Le nombre de missions d'intérim augmente de 49,0% au troisième trimestre sur un an après +38,9% au deuxième trimestre 2015. L'Equivalent Emplois à Temps Plein augmente de 17,5% (+34,8% au deuxième trimestre 2015 sur un an). La durée moyenne des missions achevées s'élève à 2,1 semaines sur le trimestre (2,4 semaines au deuxième trimestre 2015).

L'intérim sur le trimestre et évolution trimestrielle en glissement annuel (brut)

	2015T3	2015T3	2015T2	2015T1	2014T4
Nbre de contrats d'intérim	6 939	49,0%	38,9%	-3,9%	-5,0%
EETP	1 108	17,5%	34,8%	1,3%	-1,1%

Source : Dares, traitement ESE

Evolution trimestrielle des Déclarations Préalables à l'Embauche (DPAE) et glissement annuel (cvs)



Source : ACOSS-CGSS

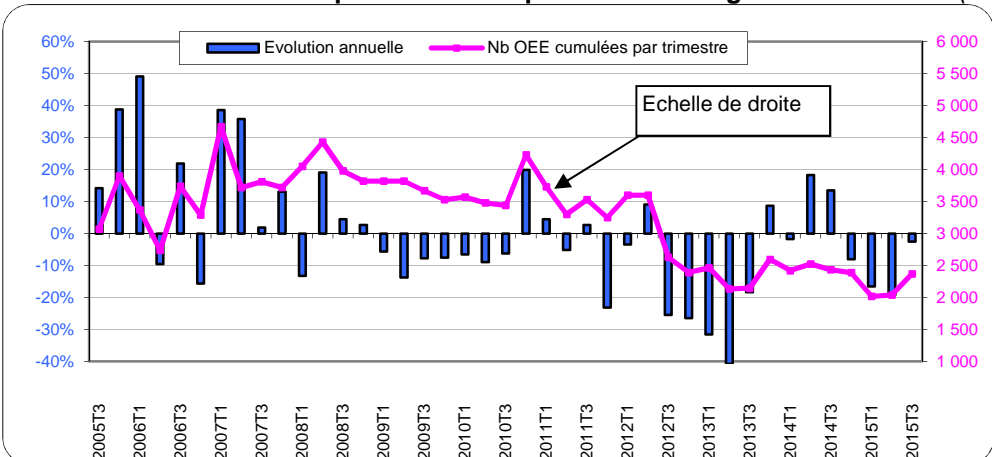
Au troisième trimestre 2015, les employeurs ont transmis 12 824 Déclarations Préalables à l'Embauche (DPAE), soit une baisse de 1,4 % sur un an. Les DPAE longues (durée d'embauche supérieure à un mois) représentent 46,2% des DPAE et sont en baisse de 1,7% au troisième trimestre 2015. Elles étaient en hausse de 3,2% au deuxième trimestre 2015 sur un an. Les DPAE courtes (durée d'embauche inférieure à un mois) représentent 53,8% des DPAE et sont en baisse de 1,2% (hausse de 23,6% au deuxième trimestre 2015).

Nombre de Déclarations Préalables à l'Embauche (DPAE) sur le trimestre et évolution trimestrielle sur un an (cvs)

	2015T3	2015T3	2015T2	2015T1	2014T4
DPAE Longues	5 926	-1,7%	3,2%	1,2%	-14,2%
dont CDD (plus d'un mois)	3 745	-2,2%	3,6%	1,6%	-14,1%
dont CDI	2 181	-0,8%	2,3%	0,6%	-14,5%
DPAE courtes (mois d'un mois)	6 898	-1,2%	23,6%	11,9%	-8,4%
Moins de 20 salariés	5 495	-1,3%	10,0%	-3,5%	-21,2%
20 salariés et plus	7 329	-1,5%	16,6%	15,7%	-1,9%
Total DPAE (hors intérim)	12 824	-1,4%	13,6%	6,9%	-11,1%

Les intentions d'embauche dans les établissements de 20 salariés et plus enregistrent une baisse des effectifs au troisième trimestre 2015 (-1,5%). Dans les établissements de moins de 20 salariés, le nombre de DPAE diminue également.

Evolution des offres d'emploi collectées par trimestre et glissement annuel (cvs)



Source : Dares STMT, Pôle emploi, traitement ESE

Source : ACOSS-CGSS

Les offres d'emploi collectées sont en baisse de 2,5% au troisième trimestre 2015 sur un an (-19,2% au deuxième trimestre). Pendant cette période, 2 370 offres d'emploi ont été collectées par Pôle emploi. Les offres durables (6 mois et plus) sont en hausse de 4,5% (-11,0% au deuxième trimestre). Les offres non durables (durée inférieure à 6 mois) diminuent de 15,5% (baisse de 27,4% au deuxième trimestre sur un an).

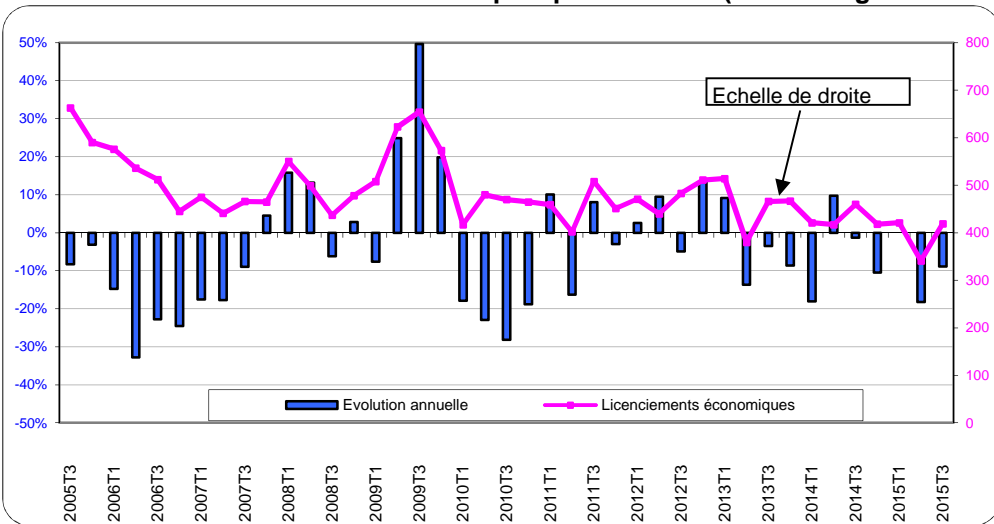
Les offres d'emploi sur le trimestre et évolution trimestrielle sur un an (cvs)

	2015T3	2015T3	2015T2	2015T1	2014T4
offres durables	1 650	4,5%	-11,0%	-22,2%	-14,9%
offres non durables	720	-15,5%	-27,4%	-9,3%	-0,5%
Ensemble	2 370	-2,5%	-19,2%	-16,6%	-8,0%

Source : Dares STMT, Pôle emploi, traitement ESE

Depuis fin 2008, l'évolution des offres d'emploi est plutôt négative après une période 2006-2008 qui fut plus favorable.

Evolution des licenciements économiques par trimestre (niveau et glissement annuel) (Brut)



Au troisième trimestre 2015, 419 licenciements économiques ont été comptabilisés par Pôle emploi. Ce nombre baisse de 8,9% par rapport au troisième trimestre 2014). Le niveau des licenciements économiques est moins élevé depuis le deuxième trimestre de l'année 2013 qu'il ne l'était pendant la période précédente, de fin 2011 à début 2013.

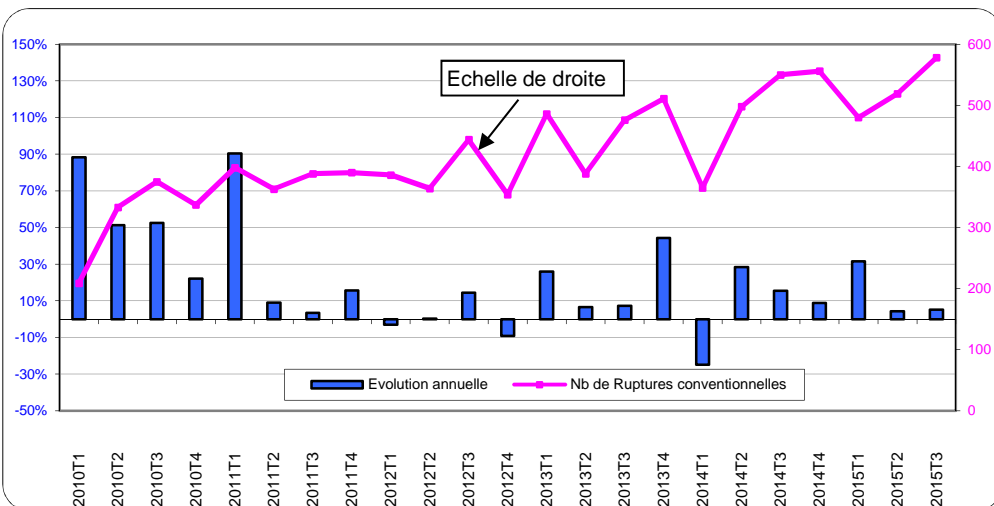
Source : Dares STMT, Pôle emploi, traitement ESE

Licenciements économiques sur le trimestre et évolution trimestrielle en glissement annuel (brut)

	2015T3	2015T3	2015T2	2015T1	2014T4
Nombre licenciements éco	419	-8,9%	-18,2%	0,0%	-10,5%

Source : Dares STMT, Pôle emploi, traitement ESE

Evolution des ruptures conventionnelles par trimestre (niveau et glissement annuel) - (Brut)



Au troisième trimestre 2015, 578 ruptures conventionnelles ont été homologuées par la Direccte de Guadeloupe. Ce nombre augmente de 5,1% par rapport au troisième trimestre 2015 où 550 ruptures avaient été homologuées. Au deuxième trimestre 2015, le nombre de ruptures était en hausse de 4,2% (rapporté au deuxième trimestre 2014). Le flux des ruptures conventionnelles a connu une progression forte et régulière dans la foulée de la création de cette mesure en septembre 2008. Les évolutions ont d'abord été très fortes et sont nettement moindres depuis juin 2011 même si elles peuvent être encore très marquées à l'occasion. Depuis fin 2012, le nombre de ruptures conventionnelles a tendance à augmenter.

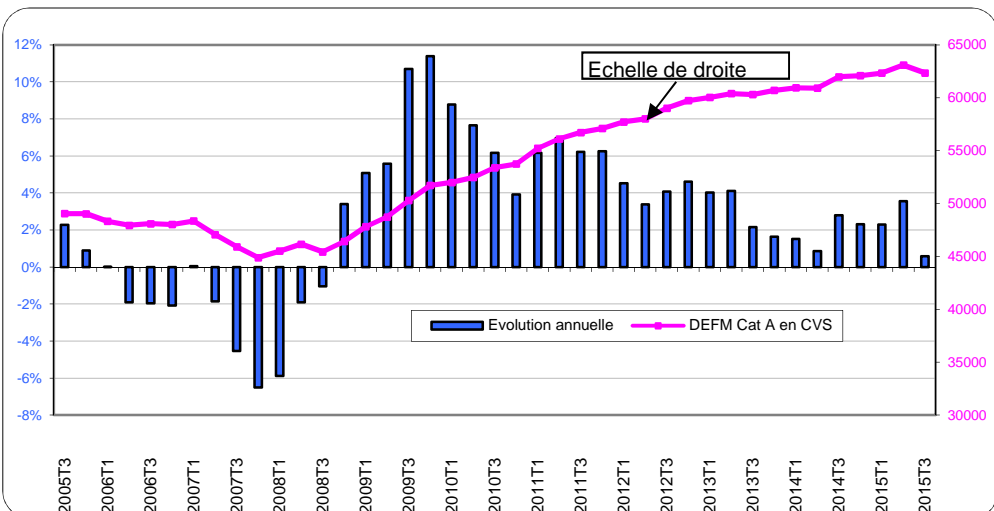
Source : Direccte Guadeloupe, traitement ESE

Ruptures conventionnelles sur le trimestre et évolution trimestrielle en glissement annuel (brut)

	2015T3	2015T3	2015T2	2015T1	2014T4
Nombre de ruptures	578	5,1%	4,2%	31,5%	8,8%

Source : Direccte Guadeloupe, traitement ESE

Evolution de la Demande d'emploi en fin de mois à Pôle emploi (cvs)



Au troisième trimestre 2015, 62 347 Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois (DEFM) sont inscrits à Pôle emploi en catégorie A (cvs). Ce nombre augmente de 0,6% par rapport au troisième trimestre 2014. Au deuxième trimestre 2015, la hausse atteignait 3,6% (rapportée au deuxième trimestre 2014). Depuis fin 2008, la croissance de la DEFM est nettement supérieure à zéro, ce qui se traduit par une forte hausse de la DEFM en niveau. Les hausses trimestrielles en pourcentage ont néanmoins eu tendance à ralentir depuis "leurs plus hauts" autour de 12,0% au premier trimestre 2010. Depuis le deuxième trimestre 2015, la hausse de la demande d'emploi fléchit.

Source : Dares STMT, Pôle emploi, traitement ESE

La DEFM catégorie A sur le trimestre et évolution trimestrielle en glissement annuel (cvs)

	2015T3	2015T3	2015T2	2015T1	2014T4
Hommes	27 280	1,4%	4,0%	3,3%	3,9%
Femmes	35 067	-0,1%	3,2%	1,5%	1,1%
Moins 25 ans	7 471	-3,7%	-0,5%	-3,0%	-3,8%
25 à 49 ans	37 270	-2,4%	1,1%	-0,3%	0,0%
50 ans et +	17 606	9,7%	11,5%	11,7%	11,7%
Ensemble	62 347	0,6%	3,6%	2,3%	2,3%

Source : Dares STMT, Pôle emploi, traitement ESE

Au troisième trimestre 2015, le nombre de jeunes de moins de 25 ans, est en baisse de 3,7 % par rapport au même trimestre de 2014. Pour les plus âgés (50 ans et plus), l'augmentation sur un an atteint 9,7 % au deuxième trimestre 2015 et valait 11,5 % au deuxième trimestre 2015.

Définitions

Emploi

Les employeurs du régime général déclarent leurs cotisations sociales aux Urssaf à l'aide du Bordereau Récapitulatif des Cotisations (BRC) sur lesquels ils portent leurs effectifs salariés. Cette déclaration est mensuelle si leur effectif est supérieur à 10 salariés et en principe trimestrielle en deçà de ce seuil. L'effectif salarié Urssaf est un effectif en fin de trimestre ; chaque salarié compte pour un, indépendamment de sa durée de travail. Cet effectif donne lieu à de nombreuses vérifications par les Urssaf et l'Acoss. Le champ "Privé" couvre l'ensemble des cotisants du secteur concurrentiel qui comprend tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques, l'éducation non marchande (établissements d'enseignement relevant de l'Etat ou des collectivités locales), la santé non marchande et l'emploi par les ménages de salariés à domicile.

Les activités agricoles sont prises en compte de façon marginale en France hexagonale, où elles relèvent de la compétence de la Mutualité sociale agricole (MSA). Par contre, le dénombrement des salariés agricoles est exhaustif dans les DOM, car les CGSS y assurent les missions des caisses de la MSA.

Intérim

Chaque mois depuis 1995, les agences de travail temporaire transmettent à Pôle emploi un relevé des missions d'intérim réalisées. La DARES produit notamment le nombre de contrats d'intérim commencés dans le mois, le trimestre ou l'année et calcule les Equivalents Emplois à Temps Plein (EETP) ainsi que la durée moyenne des missions achevées au cours de la période (mois, trimestre, année).

Equivalent Emplois à Temps Plein (EETP) au cours d'une période : rapport du nombre total de semaines de travail réalisées par les intérimaires sur le nombre total de semaines ouvrées de la période. Par convention, ce nombre est fixé à 52 semaines pour une année.

Déclaration Préalable à l'embauche (DPAE)

- La DPAE permet à l'employeur d'effectuer l'ensemble des formalités obligatoires liées à l'embauche. La DPAE est remplie par l'employeur et adressée à la CGSS (quelles que soient la durée et la nature du contrat de travail) au plus tôt huit jours avant l'embauche et au plus tard dans l'instant qui précède cette embauche. C'est une formalité préalable à l'embauche qui, de ce fait, traduit une intention d'embauche à très court terme.

- Le champ couvert : Ces données utilisées concernent l'ensemble des activités concurrentielles (hors intérim) et le secteur public (agents non fonctionnaires).

- Définition : Les déclarations d'embauche de plus d'un mois comprennent les CDI et les CDD de plus d'un mois. Les CDD de plus d'un mois correspondent aux CDD d'une durée strictement supérieure à 31 jours.

Rupture conventionnelle

C'est une procédure qui permet à l'employeur et au salarié de convenir en commun des conditions de la rupture du contrat de travail qui les lie. Cette rupture résulte d'une convention signée par les parties au contrat, c'est-à-dire l'employeur et le salarié.

Catégories de demandeurs d'emploi

Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi sont regroupés en différentes catégories :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois) ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), sans emploi ;
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi.

Direction des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi de GUADELOUPE

Direction : Rue des Archives, Bisdary – 97113 GOURBEYRE
 Téléphone : 05.90.80.50.50 Télécopie : 05.90.80.50.00
 Courriel : 971.statistiques@dieccte.gouv.fr
 Site internet : www.guadeloupe.dieccte.gouv.fr

Bureau de Jarry :

Immeuble Raphaël, ZAC Houelbourg Sud, Lot n° 13 - Z.I de Jarry, 97122 Baie-Mahault
 Téléphone : 05.90.83.10.34 Télécopie : 05.90.83.70.75

Bureau de Saint-Martin :

20, rue de Galisbay, 97150 Marigot - Saint-Martin
 Téléphone : 05.90.29.02.25, Télécopie : 05.90.29.18.73

Bureau de Basse-Terre

30, chemin des Bougainvilliers-Guillard
 97100 Basse-Terre
 Téléphone : 05.90.99.35.99 Télécopie : 05.90.81.60.05

Bureau des Abymes – Dothémare

Immeuble C2E – rue de l'Abreuvoire-Dothémare
 97139 Les Abymes
 Téléphone : 05.90.21.38.21 Télécopie : 05.90.90.28.95

Caisse Générale de Sécurité Sociale de la Guadeloupe (CGSS)

Direction du recouvrement

Quartier de l'Hôtel de ville
 BP 486
 97159 Pointe à Pitre cedex
 Téléphone : 05.90.90.57.09
 Courriel : stats.cgssdom@urssaf.fr

Directeurs de publication : Louis Mazari & Henri Yacou
 Rédaction Dieccte/service ESE (Etudes, Statistique et évaluation)

Date de publication : janvier 2016

